

L'an DEUX MIL DIX-NEUF, le VENDREDI 26 AVRIL, à 17 h 13, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en deuxième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 18 h 45).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / LOWINSKY Jacques / ORPHÉ Monique *(arrivée au Rapport n° 19/2-008 à 17 h 45)* / MAILLOT Gérald / VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini / FRANÇOISE Gérard / ADAME Brigitte / HOAREAU Jean-François / CLAIN Claudette / COUDERC Alain / FONTAINE Gabrielle / HOARAU Brigitte / PESTEL René Louis / ISIDORE Marylise / DELORME Éric / ANDAMAYE Marie-Annick / CHOPINET Gérard / VOLIA-GARNIER Laetitia / KICHENIN Virgile / EUPHRASIE Didier / LESCAT Michel / SUDNIKOWICZ Christiane / ASSABY Maximilien / MARCHAU Jean-Pierre *(arrivé après l'appel nominal à 17 h 17)* / MAMODE Nourjhan / CADJEE Ibrahim / HUMBLLOT Nicole / LOYHER Jeanne / FIDJI Jean-Claude / BARDINOT Sonia / BAREIGTS Éricka / ARLANDON Corine / MÉLADE Thierry / BÉLIM Audrey / ANILHA Fernande / LAGOURGUE Michel / DOKI-THONON Lisianne / HUBERT Richenel / TÉCHER Régis / LATRA Sylvie / JEAN-PIERRE Philippe / HO-SHING Cynthia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

Pour toute la durée de la séance

BELDA David

BOMMALAIS Geneviève

JAVEL François

DUCHEMANN Yvette

NAILLET Philippe

MOREL Jean-Jacques

VITRY Faouzia

par BÉLIM Audrey

par ADAME Brigitte

par FRANÇOISE Gérard

par ARLANDON Corine

par LESCAT Michel

par HUBERT Richenel

par DOKI-THONON Lisianne

Les membres présents, au nombre de 42 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

Les Rapports n° 19/2-012 et n° 19/2-013 ont été retirés de l'ordre du jour de séance.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

	ANNETTE Gilbert	(Président)	au titre du CCAS de Saint-Denis	Rapport n° 19/2-009
	ANDAMAYE Marie-Annick	(délégués/ Ville)		
(1)	BOMMALAIS Geneviève			
	FONTAINE Gabrielle			
	HOAREAU Jean-François			
	LESCAT Michel			
	MAMODE Nourjhan			
(2)	VITRY Faouzia			
	HUBERT Richenel			
(3)	NAILLET Philippe	(élu délégué)	au titre du PRUNEL	Rapport n° 19/2-014
	MAILLOT Gérald	terrain sur chemin Dufourg-les-Hauts à la Bretagne	à titre personnel	Rapport n° 19/2-018
	HUBERT Richenel	lien de parenté supposé avec l'acquéreur	à titre personnel	Rapport n° 19/2-022
	EUPHRASIE Didier	(délégués/ Ville)	Sidélec Réunion	Rapport n° 19/2-027
	MAILLOT Gérald			

CCAS Centre communal d'Action sociale
Sidélec Réunion Syndicat intercommunal d'Électricité de la Réunion

PRUNEL Projet de Renouvellement urbain Nord-Est Littoral

(1) (2) (3) absent(e) à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

MARCHAU Jean-Pierre	arrivé à 17 h 17	après l'appel nominal
ORPHÉ Monique	arrivée à 17 h 45	au Rapport n° 19/2-008
Sonia BARDINOT	partie à 18 h 36	au Rapport n° 19/2-033

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le LUNDI 6 MAI 2019 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 42 sur 55.

OBJET **Gestion des effectifs**
 Création de postes

1. Création de postes

Pour les besoins des services, je vous demande d'approuver la création au tableau des effectifs des emplois de catégories A, B et C figurant à l'annexe jointe.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal.

2. Transformation d'emplois

L'emploi d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet a été créé par Délibération n° 15/5-32 du 26 septembre 2015 et modifié par la Délibération du 16/1-10 du 2 mars 2016 pour une durée hebdomadaire de service de 28 h (16 h d'enseignement).

Il est proposé de modifier la quotité de temps de travail : 31,5 h (18 h d'enseignement) au lieu de 28 h (16 h d'enseignement).

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget principal.

OBJET **Gestion des effectifs**
Création de postes

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°19/2-036 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur PESTEL René Louis - 13ème adjoint au nom de la commission « Affaire Générale / Entreprise Municipale » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve la création au tableau des effectifs des emplois de catégories A, B et C figurant à l'annexe jointe.

ARTICLE 2

Autorise la transformation de l'emploi d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet qui a été créé par Délibération n° 15/5-32 du 26 septembre 2015, modification portant sur la quotité de temps de travail : 31,5 h (18 h d'enseignement) au lieu de 28 h (16 h d'enseignement).

ARTICLE 3

Les dépenses correspondantes seront imputées au Budget principal, sous le chapitre 012 et article 64111.

ANNEXE : CREATION DE POSTES AVRIL 2019

Pour les besoins des services, je vous demande d'approuver la création des postes suivants à l'effectif communal.

I – Création d'emplois permanents de catégorie C

Afin de pallier le manque d'effectif au sein des services municipaux, il est proposé de renforcer les équipes par la création de :

Direction	Emploi	Nombre poste	Grade	Temps travail	Missions	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération	Modalité de recrutement
Direction Restauration Scolaire	Agents polyvalents de cantine	10	Adjoint technique	22h	Participer aux activités de production, de distribution, de service, d'entretien des locaux et matériels ainsi qu'à l'accompagnement et la surveillance des enfants lors de la pause méridienne.	Niveau CAP cuisine, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 960,23 € et 1372,60 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.
Direction Projet Educatif Global	Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles (ASEM)	4	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	30.08h	Assister le personnel enseignant pour l'accueil, la surveillance, l'hygiène des enfants, l'encadrement et l'animation des activités éducatives, la préparation et l'entretien du matériel.	CAP d'accompagnement éducatif petite enfance, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans le domaine de l'enfance	Fixé entre 1 320,95 € et 1 876,72 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement s'effectuera par voie statutaire dans le cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20190426-192036-DE
 Date de télétransmission : 06/05/2019
 Date de réception préfecture : 06/05/2019

Direction Etat Civil et Funéraire	Agents administratifs	2	Adjoint administratif	35h	Délivrer les actes d'état civil, les divers certificats et traiter les demandes de carte nationale d'identité et de passeport. Accueillir, orienter et renseigner le public	Niveau Bac, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 527,64 € et 2 183.69 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
Direction des Solidarités et de l'Habitat	Agent de développement intégration	1	Adjoint administratif	35h	Développer le lien social du Pôle Intégration, accompagner et mettre en œuvre les projets et actions du service et assister les responsables.	Niveau Bac, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 527,64 € et 2 183.69 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
Direction Commande Publique	Assistant administratif	1	Adjoint administratif	35h	Réaliser le traitement administratif des dossiers, suivre et gérer l'organisation et assister les membres de la Direction.	Niveau Bac, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 527,64 € et 2 183.69 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux.
Direction coordination évènementiel	Opérateur sonorisation	1	Adjoint technique	35h	Assurer la gestion du son et participer à la conception et la mise en œuvre des dispositifs techniques.	Niveau Bac, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 527,64 € et 2 183.69 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Pour l'ensemble des emplois :

- le niveau de rémunération suivra l'évolution des rémunérations de la Fonction Publique. L'agent recruté pourra éventuellement percevoir le régime indemnitaire applicable à son grade, dans les conditions prévues par la délibération du Conseil Municipal fixant le régime indemnitaire du personnel.

- En cas de recrutement infructueux de fonctionnaires susceptibles de remplir les fonctions, faute de candidature ou en cas d'inadéquation entre le profil des candidats et celui du poste, ces emplois pourront être pourvus par voie contractuelle pour les besoins du service dans les conditions prévues à l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Assiès, le 05/05/2019
974-219740115-20190426-192036-DE
Date de réception préfecture : 06/05/2019

II – Création d’emplois permanents de catégorie B

Afin de pallier le manque d’effectif au sein des services municipaux, il est proposé de renforcer les équipes par la création de :

Direction	Intitulé de fonction	Nombre poste	Grade	Temps travail	Missions	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération	Modalité de recrutement
Direction Environnement Espaces Publics	Responsable pôle salubrité	1	Technicien	35h	Gérer le système d’informations géographiques consacré à la lutte anti-vectorielle, organiser, encadrer et participer aux actions de terrain en lien avec les partenaires.	Niveau Bac +2, ou d’une qualification équivalente, ou d’une expérience affirmée dans l’un des domaines concernés	Fixé entre 1 607,31 € et 2 750,70 € bruts mensuels en fonction de l’expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s’effectuera dans le cadre d’emplois des techniciens territoriaux.
Direction des dynamiques territoriales	Animateur	1	Animateur	35h	Recenser les données socioculturelles sur le territoire et définir les axes d’intervention. Etablir et mettre en œuvre les projets d’action.	niveau Bac +2, ou d’une qualification équivalente, ou d’une expérience affirmée dans l’un des domaines concernés	Fixé entre 1 607,31 € et 2 750,70 € bruts mensuels en fonction de l’expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s’effectuera dans le cadre d’emplois des animateurs territoriaux.
Direction de l’insertion	Coordonnateur d’insertion	1	Rédacteur	35h	Coordonner, animer et valoriser les dispositifs d’insertion sur un territoire défini et développer des partenariats avec le tissu socio-économique local afin d’approfondir les solutions d’insertion proposées.	Niveau Bac +2, ou d’une qualification équivalente, ou d’une expérience affirmée dans l’un des domaines concernés	Fixé entre 1 607,31 € et 2 750,70 € bruts mensuels en fonction de l’expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s’effectuera dans le cadre d’emplois des rédacteurs territoriaux.

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20190426-192036-DE
 Date de télétransmission : 06/05/2019
 Date de réception préfecture : 06/05/2019

Direction Plan et SIG	Technicien système d'information géographique	1	Technicien	35h	Assurer la maintenance du SIG, développer les requêtes et application spécifiques et gérer les données (échange, intégration, mise à jour)	Niveau Bac +2, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 607,31 € et 2 750,70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
Direction commande publique	Acheteur	1	Rédacteur	35h	Procéder à l'acquisition des travaux, biens et services dans une recherche du meilleur rapport qualité/prix dans le respect de la réglementation tout en s'assurant et sécurisant la dématérialisation des marchés publics.	Niveau Bac +2, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 607,31 € et 2 750,70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.
Direction PRUNEL	Assistant administratif et financier	1	Rédacteur	35h	Réaliser le traitement administratif et financier des dossiers et études, suivre et gérer l'organisation et assister les membres de la Direction.	Niveau Bac +2, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 607,31 € et 2 750,70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.
Direction des ressources humaines	Gestionnaire retraite	1	Rédacteur	35h	Accueillir, conseiller et orienter les agents en matière de retraite. Constituer les dossiers administratifs des retraités	Niveau Bac +2, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 607,31 € et 2 750,70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190426-192036-DE
Date de télétransmission : 06/05/2019
Date de réception préfecture : 06/05/2019

Direction juridique élection et police administrative	Assistant administratif	1	Rédacteur	35h	Réaliser le traitement administratif des dossiers, suivre et gérer l'organisation et assister les membres de la Direction.	Niveau Bac +2, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 607,31 € et 2 750,70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux.
Direction aménagement, grands projets, mobilité	Réfèrent technique mobilité	1	Technicien	35h	Réaliser des visites et des enquêtes de terrains dans le cadre des chantiers de la mobilité, Contribuer et animer l'observatoire du stationnement, Co-animer les travaux sur le Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE), Participer à la mise en œuvre des actions identifiées et validées.	Niveau Bac +2, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 607,31 € et 2 750,70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
Direction restauration scolaire	Technicien de maintenance	1	Technicien	35h	Participer à la mise en œuvre du schéma de modernisation de la restauration scolaire et maintenir en bon état de fonctionnement les équipements spécifiques, les matériels et les mobiliers de la Direction.	Niveau Bac +2, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 607,31 € et 2 750,70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190426-192036-DE
Date de télétransmission : 06/05/2019
Date de réception préfecture : 06/05/2019

Direction communication	Webmestre	1	Technicien	35h	Concevoir, mettre en œuvre la communication numérique et piloter le développement des outils de communication	Niveau Bac +2, ou d'une qualification équivalente, ou d'une expérience affirmée dans l'un des domaines concernés	Fixé entre 1 607,31 € et 2 750,70 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.
-------------------------	-----------	---	------------	-----	---	--	---	---

Pour l'ensemble des emplois :

- le niveau de rémunération suivra l'évolution des rémunérations de la Fonction Publique. L'agent recruté pourra éventuellement percevoir le régime indemnitaire applicable à son grade, dans les conditions prévues par la délibération du Conseil Municipal fixant le régime indemnitaire du personnel.
- En cas de recrutement infructueux de fonctionnaires susceptibles de remplir les fonctions, faute de candidature ou en cas d'inadéquation entre le profil des candidats et celui du poste, ces emplois pourront être pourvus par voie contractuelle pour les besoins du service dans les conditions prévues à l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190426-192036-DE
Date de télétransmission : 06/05/2019
Date de réception préfecture : 06/05/2019

III – Création d'emplois permanents de catégorie A

Afin d'accompagner les services dans la mise en œuvre des projets municipaux, il est proposé de renforcer les équipes par la création de :

Direction	Intitulé de fonction	Nombre poste	Grade	Temps travail	Missions	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération	Modalité de recrutement
Direction PRUNEL	Chargé de mission du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA)	1	Ingénieur	35h	Veiller au suivi technique et à la mise en œuvre des actions du programme d'Investissement d'avenir (PIA) au sein du projet PRUNEL. Coordonner l'élaboration des différentes actions liées aux domaines concernés.	Licence minimum dans le domaine de l'architecture, l'ingénierie ou le génie urbain, ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes ou d'une expérience affirmée dans le domaine.	Fixé entre 1 818 ,18 € et 4 531,39 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
Direction Projet Educatif Global	Educateur Jeunes Enfants	2	Educateur territorial de jeunes enfants	35h	Mettre en place des situations éducatives ayant pour but de favoriser le développement, l'épanouissement et l'affirmation de la personnalité du jeune enfant en tenant compte de ses besoins spécifiques. Contribuer au suivi individuel des enfants en étroite collaboration avec les familles.	Titulaire du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants	Fixé entre 1 710,40 € et 2 849,10 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190426-192036-DE
Date de télétransmission : 06/05/2019
Date de réception préfecture : 06/05/2019

Direction des Ressources Humaines	Responsable condition de travail	1	Ingénieur	35h	<p>Etre le garant de la mise en œuvre de la législation et de la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. Piloter la démarche d'évaluation des risques.</p> <p>Conseiller les services et assurer le pilotage et le suivi du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).</p>	<p>Niveau bac+3, ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes ou d'une expérience affirmée dans le domaine.</p>	<p>Fixé entre 1 818 ,18 € et 4 531,39 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu</p>	<p>Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.</p>
-----------------------------------	----------------------------------	---	-----------	-----	--	---	---	---

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20190426-192036-DE
 Date de télétransmission : 06/05/2019
 Date de réception préfecture : 06/05/2019

Direction superstructures et bâti	Ingénieur restauration scolaire	1	Ingénieur	35h	Mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière d'investissements relatifs à la restauration collective Monter, planifier, coordonner les opérations de construction, réhabilitation des bâtiments, gestion de l'entretien, maintenance des bâtiments de restauration scolaire	Niveau bac+3, ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes ou d'une expérience affirmée dans le domaine.	Fixé entre 1 818 ,18 € et 4 531 ,39 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
Direction générale adjointe – Développement urbain	Chargé de projets économiques	1	Attaché	35h	Piloter et assurer le suivi des projets économiques en lien avec les acteurs de terrains et les services de la Ville afin de répondre à la politique de la ville en termes de développement urbain.	Niveau bac+3, ou d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes ou d'une expérience affirmée dans le domaine.	Fixé entre 1 818 ,18 € et 4 531 ,39 € bruts mensuels en fonction de l'expérience du candidat retenu	Le recrutement par voie statutaire s'effectuera dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Pour l'ensemble des emplois :

- le niveau de rémunération suivra l'évolution des rémunérations de la Fonction Publique. L'agent recruté pourra éventuellement percevoir le régime indemnitaire applicable à son grade, dans les conditions prévues par la délibération du Conseil Municipal fixant le régime indemnitaire du personnel.
- En cas de recrutement infructueux de fonctionnaires susceptibles de remplir les fonctions, faute de candidature ou en cas d'inadéquation entre le profil des candidats et celui du poste, ces emplois pourront être pourvus par voie contractuelle pour les besoins du service dans les conditions prévues à l'article 3-3 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20190426-192036-DE
Date de télétransmission : 06/05/2019
Date de réception préfecture : 06/05/2019